



## **Tous mobilisés à compter du 19 janvier !**

Nous y sommes ! Repoussée à de nombreuses reprises, l'annonce de la réforme des retraites par la Première ministre a eu lieu hier, mardi 10 janvier. Sans surprise, le gouvernement entend reporter progressivement l'âge légal de départ à 64 ans, au lieu de 62 actuellement, après avoir envisagé 65 ans. Ce report est associé à une accélération de l'allongement de la durée de cotisation, qui passerait à 43 ans bien avant l'horizon 2035 fixé par la réforme précédente.

Ce projet se résume facilement, ce sera + 2 pour tout le monde : travailler deux ans de plus en 2030 lorsque la réforme s'appliquera pleinement.

Comme à chaque fois qu'un gouvernement souhaite modifier les paramètres du système de retraite dans un sens toujours plus défavorable aux salariés pour les faire travailler plus longtemps, il dresse un tableau sombre de la situation financière pour présenter la réforme comme indispensable. La réforme ou la faillite, dramatisait encore un ministre ces derniers jours.

La réforme ou la faillite, vraiment ? À l'inverse des prévisions données par de nombreux économistes, le système de retraite a été excédentaire en 2021 et 2022 et l'estimation des déficits futurs pour les années à venir reste limitée, quand elle ne repose pas sur des projections fantaisistes. Et si déficit il y a, il ne provient pas d'un dérapage des dépenses mais d'un manque de ressources, lié notamment aux mesures d'économies réalisées sur les salaires, entraînant logiquement une baisse des cotisations.

Le recul de l'âge légal de départ est la mesure la plus injuste car cela va frapper tout particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux qui ne sont déjà plus en emploi avant leur retraite et accentuer les inégalités femmes-hommes.

## **FO s'oppose à tout allongement de la durée de cotisation**

### **et report de l'âge légal de départ !**

Nous n'avons eu de cesse de le répéter ces derniers mois : FO s'oppose à tout allongement de la durée de cotisation et report de l'âge légal de départ. Nous subissons déjà les conséquences des précédentes réformes, qui ont déjà joué sur ces paramètres pour allonger la durée d'activité et réduire le montant des pensions.

Pour FO, il n'y a pas de problème de financement des retraites, il y a un problème d'emploi. Il est nécessaire de développer des emplois pérennes, de mieux gérer les fins de carrière, ou encore d'augmenter les salaires, ce qui augmenterait le volume des cotisations et donc entraînerait davantage de recettes pour les retraites. Aujourd'hui, 50 % des personnes qui liquident leur retraite ne sont déjà plus en emploi. Elles sont au chômage, en arrêt maladie ou en invalidité ou bénéficient de minima sociaux. Reculer l'âge de départ, c'est accroître encore plus les difficultés de ces populations.

C'est pour mettre en échec ce projet de réforme que toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. Celle-ci prendra la forme de grèves et manifestations à partir du 19 janvier 2023, donnant le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites. FO, avec les autres organisations syndicales, appelle ses militants, adhérents, sympathisants et l'ensemble des salariés à se mobiliser pour faire reculer le gouvernement.